



La Communauté d'Universités et Établissements d'Aquitaine a été créée par le décret n°2015-281 du 11/03/2015, en application de la loi n°2013-660 du 22/07/2013 dite « Fioraso » ou « LRU 2.0 ». Elle comporte 6 membres :



La CUEA doit remplir 5 missions légales :

- Porter le volet commun du contrat pluriannuel conclu avec le MENESR sur la base du projet partagé,
- Piloter la stratégie numérique en Aquitaine,
- Élaborer un projet d'amélioration de la qualité de la vie étudiante et de promotion,
- Coordonner l'offre de formation et la stratégie de recherche en Aquitaine,
- Organiser la coordination territoriale des établissements membres et partenaires en Aquitaine.

La CUEA doit mener 5 actions communautaires :

- L'Observatoire Régional des Parcours des Étudiants Aquitains,
- Le réseau Aquitaine Euskadi-Navarre,
- Le dispositif AquiMob,
- L'Université Numérique d'Aquitaine,
- L'Entreprenariat Campus Aquitaine.

Succédant aux PRES, les COMUE n'apparaissent pas réellement comme des dynamiques nouvelles, mais plutôt comme des démarches de rationalisation des coûts qui avancent à marche forcée. Une grande majorité des personnels n'y perçoivent jusqu'à présent ni l'intérêt pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche, ni l'assurance d'une meilleure réussite des étudiants, ni la garantie de l'amélioration de leurs conditions de travail.

Nous serons très attentifs à la politique générale qui sera menée par la nouvelle équipe, au fonctionnement démocratique de la communauté, et continuerons de revendiquer une gestion humaine et progressiste des personnels titulaires et contractuels. Nous exigeons notamment une meilleure reconnaissance de la place des personnels BIATSS qui, il est bon de le rappeler, concourent directement à l'accomplissement des missions des universités, instituts, école et communauté.

Les élus de l'UNSA-Éducation défendent les valeurs de la fonction publique. Dans le respect des statuts, l'intérêt des collègues BIATSS est notre priorité. Nous nous engageons à vous rendre compte du mandat que vous nous confierez.

VOTEZ ET FAITES VOTER POUR LA LISTE UNSA-ÉDUCATION

Scrutin de liste sans panachage – Ce document n'est pas un bulletin de vote



COLLÈGE N°5 – Personnels BIATSS

David ARCELIN	UBM	TRF
Fabienne RONGIER	UB	ADJAENES
Igor KONARSKI	UPPA	APAE
Muriel SAVARIT	CUEA	IGE